

CONSEIL REGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

RELEVÉ DE DECISIONS

SEANCE PLENIERE DU VENDREDI 29 MAI 2020

L'Assemblée Plénière s'est réunie le vendredi 29 mai 2020 à
au siège de l'Hôtel de Région, 14 rue François de Sourdis à Bordeaux,

sous la présidence d'Alain ROUSSET, président du Conseil Régional

SABAROT Henri, Conseiller Régional, Secrétaire de Séance

Étaient présents :

Madame Andréa BROUILLE (PS), Monsieur UTHURRY Bernard (pouvoir en cours de séance à Monsieur HAZOUARD, PS), Madame LANZI Nathalie (PS), Monsieur NAUCHE Philippe (pouvoir en cours de séance à Monsieur CAVITTE, PS), Madame COUTANT Françoise (EC-EELV), Monsieur NEMBRINI Jean-Louis (PS), Madame WASZAK Reine-Marie (PS), Monsieur BLANCHARD Gérard (PS), Madame DERVILLE Sandrine (PS), Monsieur RAYNAUD Jean-Pierre (PS), Madame BOUDINEAU Isabelle (PS), Monsieur LAGRAVE Renaud (PS), Madame VEYSSY Catherine (PS), Monsieur THIERRY Nicolas (EC-EELV), Madame BARAT Geneviève (PS), Madame ABELIN Véronique (UDI Ap), Monsieur AGUERRE Barthélémy (MODEM-Union Centriste), Madame ALCORTA Martine (PEPS), Madame ALMOSTER-RODRIGUES Anne-Marie (PS), Madame AMMOUCHE Soraya (PRG NA), Monsieur ARGENTON Xavier (UDI Ap), Monsieur ASTIER Dominique (PS), Monsieur AUDI Antoine (LR-CPNT), Madame AVERLAN Joëlle (PS), Monsieur BAUDE Vital (EC-EELV), Madame BAYLE Josie (MODEM-Union Centriste), Madame BEDU Anne-Laure (PS), Monsieur BELOT Nicolas (LR-CPNT), Monsieur BERGÉ Mathieu (PEPS), Monsieur BERROYER Jean-Paul (D.I.N.A.), Madame BEYRIS Maryline (PS), Monsieur BITEAU Benoît (PRG NA), Monsieur BLANCHÉ Hervé (LR-CPNT), Madame BONJEAN Elisabeth (PS), Monsieur BONNEFONT Xavier (LR-CPNT), Monsieur BOUDIÉ Florent (PS), Madame BOULTAM Yasmina (PS), Madame BOURDIN Katia (EC-EELV), Monsieur BOUSQUET-CASSAGNE Etienne (RN), Madame BRUN Yveline (RN), Madame CALMELS Virginie (LR-CPNT), Madame CASSIN Armelle (LR-CPNT), Monsieur CATHUS Christophe (PS), Madame CHADJAA Sally (UDI Ap), Monsieur CAVITTE Pascal (PS), Madame CHADOURNE Sandrine (RN), Madame CHARAÏ Naïma (PEPS), Monsieur CHARBONNEAU Jean-Romée (RN), Monsieur CHARTIER Olivier (LR-CPNT), Madame CHASSAGNE Christelle (MODEM-Union Centriste), Madame CHAUMERON Lucie (RN), Monsieur CHÉRET Pierre (PS), Monsieur CIBERT Cyril (PS), Madame CLAVEAU Charline (PS), Monsieur COINAUD Pierre (LR-CPNT), Monsieur COLOMBIER Jacques (RN), Madame COMBRES Maryses (EC-EELV), Monsieur CORREIA Eric (PS), Monsieur CORSAN Jean-Jacques (PS), Madame COSTES Marie (LR-CPNT), Monsieur D'AMÉCOURT Yves (LR-CPNT), Monsieur DARBON Alain (PS), Monsieur DEGUILHEM Pascal (PS), Madame DELCOUDERC-JUILLARD Nathalie (PS), Monsieur DELPEYRAT-VINCENT Stéphane (PEPS), Monsieur DE LACOSTE-LAREYMONDIE Jean-Marc (RN), Monsieur DESHAYES Maurice-Claude (PS), Madame DIAZ Edwige (RN), Monsieur DIONIS DU SÉJOUR Jean (MODEM-Union Centriste), Monsieur DORTHE Philippe (PS), Monsieur DRAPRON Bruno (UDI Ap), Monsieur DUBOIS Robert (RN), Monsieur DUFORESTEL Pascal (PS), Monsieur DURAND Pierre (LR-CPNT), Madame DURRUTY Sylvie (LR-CPNT), Madame DUTARET-BORDAGARAY Claire (LR-CPNT), Monsieur EMON Jacky (PS), Madame ESPAGNAC Frédérique (PS), Madame ESTRADE Hélène (LR-CPNT), Monsieur FEKL Matthias (PS), Monsieur FELTESSE Vincent (PS), Madame FERREIRA Otilia (MODEM-Union Centriste), Monsieur FLORIAN Nicolas (LR-CPNT), Madame FONTALIRAN Nathalie (LR-CPNT), Madame FRANCO Natalie (PS), Monsieur FREL Lionel (EC-EELV), Madame FROPOS Sabine (D.I.N.A.), Monsieur FROUSTEY Pierre (PS), Monsieur GAMACHE Nicolas (EC-EELV), Madame GENDREAU Béatrice (PS), Madame GÉRARD Anne (PS), Monsieur GERARD Vincent (D.I.N.A.), Monsieur GUERIN Guillaume (LR-CPNT), Monsieur GUILLEMOTEAU Patrick (PS), Madame HARRIBEY Laurence (PS), Monsieur HAZOUARD Mathieu (PS), Madame HÉNAUT Christelle (D.I.N.A.), Madame HÉRAUD Lydia (PS), Monsieur HOUDET Christian (RN), Monsieur HUSTAIX Gilles (RN), Monsieur IRATCHET Jean-Michel (RN), Monsieur JACQUILLARD William (PEPS), Madame JEANSON Françoise (PS), Madame JOUBERT Florence (RN), Madame JUTEL Elisabeth

Accusé de réception en préfecture
033-200053759-20200605-SP29052020-AU
Date de télétransmission : 05/06/2020
Date de réception préfecture : 05/06/2020

(PEPS), Madame LAFFORE Sandrine (PS), Madame LAINEZ Marie-Claude (MODEM-Union Centriste), Monsieur LAMARA Laurent (RN), Madame LAMARQUE Gisèle (PS), Monsieur LAOUANI Tarik (PS), Madame LAPORTE Hélène (RN), Madame LAPRÉE Véronique (LR-CPNT), Madame LATOURNERIE Marie-Angélique (LR-CPNT), Monsieur LAURENT Patrice (PS), Madame LE GUEN Nathalie (D.I.N.A.), Madame LEICIAGUEÇAHAR Alice (EC-EELV), Madame LENFANT Julie (PS), Madame LE YONDRE Nathalie (PS), Monsieur Bernard LUMMEAUX (LR-CPNT), Monsieur MALHERBE Gonzague (RN), Madame MARCHAND Régine (PRG NA), Madame MARENDAT Véronique (MODEM-Union Centriste), Madame MARTY Christine (D.I.N.A.), Madame MESNARD Françoise (PS), Madame Sophie METTE (MODEM-Union Centriste), Monsieur MINVIELLE Michel (PEPS), Madame MOEBS Christine (EC-EELV), Madame MOGA Martine (MODEM-Union Centriste), Monsieur MOLIERAC Guillaume (PS), Madame MONCOND'HUY Léonore (EC-EELV), Monsieur MOREAU Guy (PS), Madame MOTOMAN Laurence (EC-EELV), Monsieur MUÑOZ Jonathan (PS), Madame NADAU Marie-Françoise (LR-CPNT), Madame NAYACH Laure (PS), Monsieur ORVAIN Jérôme (EC-EELV), Monsieur OXIBAR Marc (LR-CPNT), Madame OZSOY Mumine (EC-EELV), Monsieur PAGÈS Jean-Louis (EC-EELV), Monsieur PALUTEAU Bruno (RN), Monsieur PATIER Christophe (LR-CPNT), Monsieur PERREAU Thierry (EC-EELV), Madame PIEUCHOT Christelle (pouvoir en cours de séance à M. Jacky EMON, PS), Madame PINVILLE Martine (PS), Monsieur PUYJALON Eddie (LR-CPNT), Monsieur RABIT Philippe (LR-CPNT), Madame REQUENNA Pascale (MODEM-Union Centriste), Monsieur ROGISTER Thierry (RN), Madame ROUËDE Laurence (PS), Monsieur SABAROT Henri (PS), Madame SABOURIN-BENELHADJ Muriel (PS), Monsieur SAINTE-MARIE Andde (PS), Madame SAINT-PÉ Denise (MODEM-Union Centriste), Monsieur SAUVAITRE Daniel (LR-CPNT), Monsieur SEBTON Aurélien (UDI Ap), Madame SIARRI Alexandra (LR-CPNT), Madame SIMONÉ Maryline (PS), Monsieur SORE Serge (PS), Monsieur TAUZIN Arnaud (pouvoir en cours de séance à Mme Marie-Françoise NADAU, LR-CPNT), Monsieur TIRANT Benoit (PS), Madame TORTOSA Huguette (PS), Madame TRAPY Nathalie (PS), Monsieur TRIFILETTI Stéphane (EC-EELV), Madame TYTGAT Catherine (PS), Madame VALKO Odile (PS), Monsieur VERDIN Alain (RN), Monsieur VEUNAC Michel (MODEM-Union Centriste), Monsieur VICTOR Cyril (LR-CPNT), Monsieur VINCENT François (PS), Madame VOLPATO Mireille (PS), Madame WERBROUCK Séverine (RN), Monsieur WILSIUS (PRG NA).

Étaient représentés :

Madame BEZIAT Françoise (ayant donné à M. VICTOR Cyril, LR-CPNT), Monsieur BLANCO Jean-François (ayant donné pouvoir à Monsieur TRIFILETTI Stéphane, EC-EELV), Monsieur DAURÉ Jean-François (ayant donné pouvoir à Monsieur MUÑOZ Jonathan, PS), Madame DE AZEVEDO Aurélie (ayant donné pouvoir Madame LE GUEN Nathalie, D.I.N.A.), Monsieur DELRIEUX Benjamin (ayant donné pouvoir à Madame GENDREAU Béatrice, PS), Madame DUTOYA Emilie (ayant donné pouvoir à Madame DERVILLE Sandrine, PS), Monsieur TRIJOLET Thierry (ayant donné pouvoir à Monsieur GUILLEMOTEAU, PS).

Étaient Excusés :

Madame CHEYROUX Claudie (RN), Monsieur José DINUCCI (RN).

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'arrêté n°2020-SAR-10 du Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine du 3 avril 2020, relatif à la tenue de la séance en visio conférence et audio conférence,

Vu le Conseil Régional légalement convoqué,

Vu les 183 Conseillers régionaux en exercice

[groupes politiques du CR : Parti Socialiste et Apparentés [PS] (78) – Pour une Ecologie Populaire et Sociale [PEPS] (7) – Parti Radical de Gauche Nouvelle-Aquitaine [PRG NA] (4) – Ecologiste et Citoyen – EELV [EC.EELV] (17) – MODEM-Union Centriste (12) – Union des Démocrates et des Indépendants Apparentés [UDI Ap] (5), Les Républicains-CPNT [LR] (30) – Rassemblement National [RN] (22) – Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine [D.I.N.A.] (7)],

Vu la convocation et les actes préparatoires « projets de délibération » légalement transmis,

*Tout Conseiller Régional ayant un lien d'intérêt avec un dossier ne participe pas à ce dossier, est considéré comme se déportant, quitte la salle et/ou la visio lors du débat et du vote du projet de délibération et figure dans le résultat du vote après la mention « *Non-participation ».

A noter : la mention « titulaire » ou « suppléant » correspond à un Conseiller Régional désigné pour représenter le Conseil Régional auprès des instances et organismes extérieurs; la mention « parenté/ déport » correspond à un Conseiller Régional dont un parent est lié à l'organisme extérieur.

Après avoir pris connaissance des projets de délibérations proposés et transmis par le Président dans les délais réglementaires sur les outils dématérialisés mis à disposition des élus par le Président du Conseil Régional, et après que les positions de vote aient été transmises par les membres de chaque groupe déclarés, l'Assemblée Plénière a délibéré et voté sur les projets suivants :

Quorum atteint à chaque délibération

2020.1032.SP	PLAN D'URGENCE COVID 19 : Communication sur les aides et subventions attribuées dans le cadre du Plan d'urgence voté le 10 avril 2020 Donne acte	
2020.1033.SP	COVID-19 : Plan d'urgence conjoncturelle à destination des TPE en Nouvelle-Aquitaine Adopté à l'unanimité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1034.SP	COVID19 - Plan de reprise des activités touristiques Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Abstention : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1035.SP	Schéma Régional des Véloroutes 2020-2030 Adopté à l'unanimité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1036.SP	COVID 19 - Convention partenariale simplifiée en faveur d'actions relatives à l'aide alimentaire des publics étudiants Adopté à l'unanimité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	

2020.1037.SP	Contrat d objectifs et d orientations pour le logement étudiant sur la métropole bordelaise 2020 - 2030 Adopté à l'unanimité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1038.SP	Mobilité internationale - Modification du Règlement d'Intervention et impacts du Covid19 Adopté à la majorité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Contre : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1039.SP	Aides à l'accompagnement social des lycéens : règlement d'intervention "dotation de malles pédagogiques et professionnelles". Adopté à l'unanimité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1040.SP	Règlement d'Intervention Actions Éducatives Nouvelle-Aquitaine - ajustement du volet 4 "Résidences d'Artistes" auprès des apprenants au sein des établissements. Adopté à la majorité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Contre : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine Abstention : Rassemblement National,	
2020.1041.SP	Convention type pluriannuelle d'objectifs multilatérale avec les opérateurs scènes de territoire et saisons sans lieux. Adopté à la majorité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Contre : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	

2020.1042.SP	Spectacle vivant et Arts plastiques et visuels Conventions pluriannuelles d'objectifs d'établissements culturels labellisés ou conventionnés par l'Etat. Adopté à la majorité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Contre : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine Abstention : Rassemblement National,	
2020.1043.SP	Convention pluriannuelle d'objectifs de l'École Supérieure de Théâtre de Bordeaux Aquitaine - ESTBA Adopté à la majorité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine Contre : Rassemblement National,	
2020.1044.SP	Industries Culturelles et Créatives : Convention Pluriannuelle d'objectifs Scènes de Musiques Actuelles SMAC d'Agglomération Bordelaise 2019-2022 Adopté à la majorité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Contre : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1045.SP	Patrimoine - Restauration du château observatoire et du parc d'Abbadia à Hendaye: avenant à la convention-cadre (2017-2020) Adopté à l'unanimité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1046.SP	Patrimoine - Centre Régional Résistance et Liberté (C2RL) - Convention Pluriannuelle d'Objectif Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine Abstention : Rassemblement National,	

2020.1047.SP	Service public télévisuel régional 2021-2023 : appel à manifestation d'intérêt (AMI) Adopté à la majorité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine (1) Contre : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1048.SP	Abrogation des schémas et plans régionaux auxquels se substitue le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) Adopté à l'unanimité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Non participation : Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1049.SP	Programme régional pour l'efficacité énergétique Nouvelle-Aquitaine Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine Abstention : Rassemblement National,	
2020.1050.SP	Efficacité Énergétique - Contrat de partenariat - Madrange Adopté à l'unanimité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1051.SP	Contrat du Parc naturel régional Médoc 2020-2022 Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine Abstention : Rassemblement National, *Non participation : M. Sabarot pour le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Médoc (titulaire)	

2020.1052.SP	Convention de partenariat entre la Région Nouvelle-Aquitaine et les centres de culture scientifique technique et industrielle de Nouvelle-Aquitaine Adopté à l'unanimité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1053.SP	Institut de Formation et de Recherche en Education à l' Environnement - Convention Pluriannuelle (2020 2021 2022) Adopté à la majorité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine Contre : Rassemblement National, Abstention : Modem-Union Centriste,	
2020.1054.SP	Convention de partenariat sur l'eau entre l'Etat, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région Nouvelle-Aquitaine Adopté à l'unanimité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1055.SP	Contractualisation autour des programmes de gestion intégrée de la ressource eau : Contrat Territorial cadre Marais Poitevin, CTMA Clain Sud, CTMA Clain Aval, CTMA Thouaret Adopté à la majorité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine Contre : Les Républicains-CPNT,	
2020.1056.SP	Politique de la ville : Prolongation et adaptation des contrats de ville par la signature des Protocoles d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR) Adopté à la majorité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Contre : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	

2020.1057.SP	Parc privé Avenant à la convention pluri-annuelle de financement de l'opération de revitalisation du centre bourg de Montmorillon et de développement du territoire Adopté à l'unanimité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine *Non participation : M. Waszak en tant que conseillère municipale de Montmorillon	
2020.1058.SP	Partenariat avec l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) : convention triennale 2020 -2022 Adopté à la majorité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Contre : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1059.SP	Avenant n°7 aux Contrats de Plan État-Région (CPER) 2015-2020 Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes CPER POITOU-CHARENTES 2015-2020 - Volet 1 "Mobilité multimodale" - Article 2 "Moderniser le réseau et les dessertes ferroviaires de transport de voyageurs" Adopté à l'unanimité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1060.SP	Avenant à la convention cadre CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) Adopté à la majorité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine Contre : Rassemblement National,	

2020.1061.SP	Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) - Ajustements Techniques Adopté à la majorité Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Rassemblement National Contre : Les Républicains-CPNT Abstention : Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés Non participation : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	
2020.1062.SP	Communication : délégation du Président pour ester en justice au nom de la région Nouvelle-Aquitaine Donne acte	
2020.1063.SP	Voeu : Moratoire sur l'utilisation des drones pour la surveillance de masse et la banalisation des restrictions des libertés Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Pour : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine (1) Abstention : Modem-Union Centriste Non participation : Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine	

Délibérations afférentes jointes en annexe
Vus et transmis à M. le Préfet de Région le : 05 juin 2020

Le Président du Conseil Régional



Alain ROUSSET

PUBLIE le : 05 juin 2020
AFFICHE à l'hôtel de Région le : 05 juin 2020

NB : les délibérations contenues dans ce recueil sont susceptibles de recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux pendant un délai de deux mois à compter de la publication

Accusé de réception en préfecture
033-200053759-20200605-SP29052020-AU
Date de télétransmission : 05/06/2020
Date de réception préfecture : 05/06/2020